

Restauration Scolaire - Accueil Péri-scolaire
Commune déléguée de Juigné sur Loire
École des Deux Moulins

Tarifs 2019/2020

Restauration scolaire*	
Repas enfant domicilié aux Garennes sur Loire	3.66 €
A partir du 3 ^{ème} enfant	2.47 €
Repas enfant domicilié hors commune	5.00 €
Prestation enfant allergique	1.39 €
Repas adultes	5.57 €
Facturation émise par la commune des Garennes sur Loire.	
Le règlement s'effectuera par prélèvement automatique mensuel ou par règlement à la trésorerie de Thouarcé	

**Délibération du conseil municipal du 27 mai 2019*

Accueil péri-scolaire		
Barème du Quotient Familial	Unité tarifaire à l'heure de garde	Unité tarifaire Au quart d'heure de garde
Inférieur ou égal à 336 €	0.84 €	0.21 €
Entre 337 € et 700 €	1.04 €	0.26 €
Entre 701 € et 1 000 €	1.56 €	0.39 €
Entre 1 001 € et 1 500 €	2.08 €	0.52 €
Entre 1 501 € et 1800 €	2.20 €	0.55 €
Supérieur à 1 800 €	2.32 €	0.58 €
Facturation émise par la Fédération départementale Familles Rurales		

Nous vous remercions de privilégier le paiement par prélèvement automatique, qui représente un moyen plus sûr, efficace et simple administrativement.

CONTACTS

Restauration Scolaire

06.87.96.14.17

Les Deux Moulins

restaurantdeuxmoulins@les-garennes-sur-loire.fr ** (de 8h45 à 9h15)

Responsable Mélanie PILARD

Les réservations de repas occasionnels ou les annulations doivent être effectuées au plus tard le matin même à 9h00 directement auprès du restaurant scolaire par mail (appel téléphonique en cas d'urgence)

*** Adresse mail active à compter de la rentrée scolaire*

Accueil Péri-scolaire

07.82.59.04.34

Oxy'Jeunes

apsjuigne@famillesrurales49.org (de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 19h00)

Directrice Mélanie DECASTRES